

Assemblée générale de l'AAPPMA : Le Brochet Boïen

Chers adhérents,

Les membres actifs de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

« Le Brochet Boïen »

Sont convoqués en assemblée générale

Le 24 Octobre 2020, à 9 heures,

Lieu : Club tennis Biganos, 3 rue de la verrerie

Ordre du jour :

- 1) Élection des membres du conseil d'administration pour la période 2021-2025.
- 2) Élection des délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde
- 3) Désignation du (des) candidat(s) éventuel(s) au Conseil d'Administration de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde
- 4) Questions et informations diverses.

Nous rappelons qu'il est obligatoire que vous ayez votre carte de pêche sur vous ce jour-là pour pouvoir voter.

Tout membre actif ayant acquitté la carte de pêche en 2019 et 2020 peut se présenter au Conseil d'Administration de l'AAPPMA.

Si vous souhaitez vous présenter à un des trois premiers points de l'ordre du jour, nous vous demandons de bien vouloir vous rapprocher du Président de l'AAPPMA afin qu'il puisse enregistrer votre candidature soit par mail à lebrochetboien@bbox.fr ou par téléphone au 06 61 74 57 21.

Dans l'attente de vous y rencontrer, veuillez agréer, chers adhérents, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à Biganos , le 15 Septembre 2020

Le Président,
LALANNE Jean-paul



Le Secrétaire,
LONGUET Pierre

